

FORMATION B96



Depuis 2013, la formation B96 a été mise en place dans les auto-écoles et elle permet de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque ayant un PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) supérieur à 750 kilos et ne dépassant pas les 3,5 tonnes. Conduire un véhicule articulé demande une prise de conscience du poids de l'ensemble et des modifications de son comportement.

OBJECTIFS

- Obtenir le permis de conduire catégorie B96
- Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître les différentes signalisations spécifiques.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et son entretien.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules dans les manœuvres de MAV/MAR ainsi que dans toutes les situations de circulation.



DURÉE DE FORMATION

Forfait 1 jour - 7 heures en continu



PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Toute personne ayant la nécessité d'atteler une remorque ou une caravane de plus de 750kg lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est comprise entre 3.5 t et 4.250 t

Attestation de fin de formation

Arrêté du 17 janvier 2013 relatif à la formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner.

SÉQUENCE 1 : HORS CIRCULATION (durée : quatre heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

*Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

*Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

*Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

*Les équipements obligatoires de la remorque.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

*Signalisation spécifique, utilisation des voies.

*Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

*Vérification de l'état de l'ensemble

*Réalisation d'exercices d'attelage-déattelage :

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un déattelage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité.

SÉQUENCE 2 : CIRCULATION (durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

L'accent est mis notamment sur :

— la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;

— le comportement routier avec la prise de conscience des angles morts des usagers vulnérables, les notions de partage de la route

— prise de conscience des distances de freinage et d'arrêt, prise de conscience de l'inertie d'un ensemble de véhicule

— la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de cours équipées de moyens multimédia.
Aires d'évolution spécialement aménagées.
Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Suivi :
Feuilles de présence émarginées par les stagiaires

Évaluation et validation :

La formation se déroule sur 7 heures, pendant une journée en auto-école.

À l'issue de celle-ci, une attestation de fin de formation est remise aux conducteurs et conductrices : aucun examen n'est requis ! Vous devrez alors faire modifier votre permis de conduire auprès de l'ANTS pour que cette catégorie figure dessus.

Nota : Le suivi de la formation ne donne le droit de conduire ce type d'ensemble que lorsque l'élève est en possession du titre de conduite correspondant

INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription sur devis. Validation du devis.
Délai minimum de 4 semaines.

ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap.
Un référent handicap est à votre écoute pour sécuriser votre parcours de formation en collaboration avec les partenaires professionnels (Cap Emploi, AGEFIPH ...)

TARIFS

Voir proposition

Référents pédagogiques

Rodolphe DUCLA – Patrick BARRÈRE

Tracter une remorque

Différentes catégories de remorques

Il existe différentes catégories de remorques que l'on distingue en fonction d'un indicateur exprimé en kilos : le PTAC, Poids Total Autorisé en charge. Il s'agit du poids limite que peut atteindre la remorque avec son chargement.

Comment savoir si mon véhicule peut tracter une remorque et laquelle ?

La ligne F.3. de votre carte grise indique le PTRA, Poids Total Roulant Autorisé. Il correspond à la masse totale que le véhicule est capable de transporter

Si vous effectuez la soustraction suivante : PTRA (F.3.) — PTAC de la voiture (F.2.), vous obtenez le PTAC maximal de la remorque que peut tracter votre véhicule.

À savoir : s'il n'y a aucune mention chiffrée sur la ligne F.3., votre voiture n'est pas autorisée à tracter une remorque.

Remarque : Une remorque dont le PTAC est supérieur à 500kg doit posséder son propre certificat d'immatriculation

Transport 

Permis B, B96, BE : quelle différence pour tracter une remorque ?

B	 PTAC ≤ 3 500 kg	+	 PTAC ≤ 750 kg
	Véhicule + remorque ≤ 3500 kg		
B96	 PTAC ≤ 3,5 tonnes	+	 PTAC > 750 kg
	Véhicule + remorque > 3 500 kg et ≤ 4 250 kg		
BE	 PTAC ≤ 3 500 kg	+	 PTAC ≤ 3 500 kg
	Véhicule + remorque > 4 250 kg		

À savoir

Pour obtenir la mention 96 sur le permis B, vous devez suivre une formation de 7 heures. Adressez-vous à une auto-école labellisée.

Le PTAC (poids total autorisé en charge) correspond à la MMA (masse maximale autorisée).

Service-Public.fr



Contactez-nous !

Tarif : nous consulter

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS :
05.64.250.850
Corinne AMODRU / Nadine TISNÉS
commercial@bp-formations.com

Votre conseillère de formation
Johanna DARZEINS
Mobile : 06 59 87 22 55
Email : johanna@bp-formation.com



Découvrez nos taux de réussite et de satisfaction stagiaires sur
<https://bearnpyreneesformation.com>

Béarn Pyrénées Formation – 73 Route de Bayonne – 64 140 BILLERE – Siret : 79904809500027